



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général Direction des examens et concours

Bordeaux, le 8 octobre 2021

Examens et concours DEC 6

Affaire suivie par :
Catherine CHOUVALOV
Tél : 05 57 57 87 83
Mél : catherine.chouvalov@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les Principaux et
Directeurs de collège

Mesdames et Messieurs les Proviseurs et
Directeurs des lycées généraux,
technologiques et professionnels

Objet : Examens session 2022 – Participation des enseignants aux épreuves d'Education Physique et Sportive

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous le calendrier des épreuves d'EPS des examens de niveaux IV et V pour la session 2022.

Épreuves	Activités	Semaine	Dates ¹	
			du	au
PONCTUELLES OBLIGATOIRES	Danse Demi-fond (800m) Sauvetage Tennis de table	15	11/04/2021	15/04/2021

Afin de prendre toutes dispositions nécessaires quant à l'organisation de la vie de votre établissement (évaluation en CCF et en ECA, voyages scolaires, stages et formations pédagogiques, etc.) je vous demande de bien vouloir prendre en compte ce calendrier et de ne pas solliciter vos enseignants d'EPS lors de ces périodes.

Je vous rappelle que l'évaluation des candidats et la participation des enseignants aux jurys des examens font partie de leurs missions (cf. article L 912-1 du code de l'éducation) et de leurs obligations de service (cf. décret du 17 décembre 1933 portant obligation de participer aux jurys des examens et concours). Ainsi, toute convocation présente un caractère impératif et seul un cas de force majeure dûment constaté (visa du Chef d'établissement d'exercice) et justifié, peut me permettre de dispenser un enseignant de sa charge de participer aux examens.

Pour information une pré-convocation des examinateurs (y compris les remplaçants) désignés par l'inspecteur pédagogique régional d'EPS sera adressée aux Chefs d'établissement courant janvier 2022 au plus tard.

Je vous remercie pour votre engagement.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des Examens et Concours

Olivier Harmel

¹ Pour information : lundi de Pâques 17 avril ; vacances de Printemps du 18 avril au 2 mai ; jeudi Ascension 26 mai ; lundi Pentecôte 6 juin
Calendrier des vacances scolaires paru au Bulletin officiel n°48 du 17 décembre 2020